

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00262
Numéro SIREN : 345 131 718
Nom ou dénomination : GOLF CLUB D'ALBON

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/015731

Désignation de l'entreprise : SAS GOLF CLUB D' ALBON 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise : 410 ROUTE DE SENAUD 26140 ALBON Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET *

3	4	5	1	3	1	7	1	8	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Néant *

				Exercice N clos le, 1 3 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN	4 811	AO		4 811
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	4 811	BK	4 811	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
Autres créances (3)		BZ	45 246	CA	45 246	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	61 681	CG	61 681	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ	106 928	CK	106 928
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	111 739	1A	111 739	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		45 246

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS GOLF CLUB D' ALBON		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....377.000.....)	DA		377 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		624 012	
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="Ej"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH		(951 587)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(13 820)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		35 604	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		68 134	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		8 000		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC		76 134		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		111 739		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		624 012
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		76 134		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

ure obligatoire (article 53 A
Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

SAS GOLF CLUB D' ALBON

Néant *

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF
			FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	987
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	2 275
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	3 262	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(3 262)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(3 262)

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GOLF CLUB D' ALBON		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	10 558	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 558	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(10 558)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	13 820	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(13 820)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
REMBOURSEMENT DROITS AUX JEUX 2866.25+3868+			10 558	Charges exceptionnelles Produits exceptionnels		
1981+890+952.61						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Exercice clos le : 31 / 12 / 2021

Carte bleue conforme



ANNEXES

EXERCICE 1/2/2021-31/12/2021

*Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021
dont le total est de 111 739 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme
de liste, affiche :*

- *Un total produits de 0 Euros*
- *un total charges de 13 820 Euros*
- *et dégage un résultat déficitaire de 13 820 Euros .*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1/1/2021 au 31/12/2021

*Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels .
Ces comptes annuels ont été établis le
06//07/2022 par les dirigeants de l'entreprise .*

SAS GOLF CLUB D'ALBON

 410 ROUTE DE SENAUD -26140 ALBON

 04 75 03 03 90

Décret N°83 - 1020 du 29 Novembre 1983
Arrêté 27 avril 1982

Renseignements	Ordre de présent	Objet du renseignement	
D'ordre général	1	• Modes d'évaluation	Annexe I
	2	• Changement de méthodes	Néant
	3	• Consolidation	Néant
Concernant uniquement des rubriques du bilan actif	4	• Immobilisations incorporelles	Annexe IV
	5	• Coûts de production des immobilisations	Néant
	6	• Filiales et participations	Annexe VI
	7	• Mouvements de l'actif immobilisé	N° 2054 N
	8	• Avances et Crédits aux dirigeants	Néant
	9	• Méthodes des calculs des amortissements et des provisions	N° 2055 N
	10	• Coût de production du stock	Néant
	11	• Eléments fongibles de l'actif circulant	Néant
	12	Charges à répartir sur plusieurs exercices Charges constatées d'avance Produits à recevoir sur créances	Annexe XII
	13	• Amortissements des primes de remboursements d'emprunts	Néant
Concernant uniquement des rubriques du bilan passif	14	• Capital social	Annexe XIV
	15	• Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
	16	• Produits constatés d'avance Charges à payer sur dettes	Annexe XVI
Concernant les rubriques du bilan actif et passif	17	• Centralisation de poste de bilan	Néant
	18	• Echéances de créances et des dettes	N° 2057 N
	19	• Ecarts de conversion	Néant
Concernant les rubriques de charges	20	• Crédit – Bail	Néant
Concernant les rubriques de produits	21	• Reprises d'amortissements	Néant
Concernant les rubriques de bilan et de compte de résultat	22	• Entreprises liées	Néant
	23	• Méthodes de réévaluation	Néant
Concernant les rubriques d'engagements	24	• Engagements particuliers financiers	Annex XXIV
	25	• Parts bénéficiaires	Néant
	26	• Engagements	Néant

Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production .

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue .

- Construction 40 ans - Installations techniques 15 ans - Matériel ou outillage industriels 10 ans - Matériels de bureau ou informatique 3 et 5 ans . Reprise immobilisations corporelles d'occasion 3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement .

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence .

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti .

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires .

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes ou indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production . Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks . Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks .

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente , est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé .

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale .

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement , ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions réglementées

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions .

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisés suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux .

ANNEXE I

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation de comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des dépenses nécessaires à leur mise en service . Les frais d'acquisitions incorporelles, corporelles ou d'actifs financiers sont constatées en charges. Les frais d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût des actifs.

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- stocks : ils sont évalués selon la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production en éliminant le coût de la sous-activité.

ANNEXE IV

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

OPTIONS COMPTABLES ET FISCALES

MENTION EXPRESSE

Modalités pratiques de première application,, en 2005, des règlements CRC2004-06 et 2002-10 relatifs, respectivement, aux définitions, comptabilisation et évaluation des actifs et à leurs amortissements et dépréciations .

Méthode appliquée : METHODE PROSPECTIVE

Options :

- Amortissements des biens non décomposables – Mesure de simplification pour les P.M.E
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage
- Frais de constitution, de transformation et de premier établissement
Inscription à l'actif en frais d'établissement
- Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
Inscription à l'actif en frais d'établissement
- Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
Comptabilisation en charges de l'exercice
- Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières et titres de placement
Comptabilisation en charges de l'exercice
- Coût de développement
Entité non concernée donc option non prise
- Coûts des emprunts liés l'acquisition d'actifs
Comptabilisation en charges .
- Composants de 2^{ème} catégorie/provisions pour gros entretiens ou grandes révision
Entité non concernée donc option non prise

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET AMORTISSEMENT

Aucun Frais d'établissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice .

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun Frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice .

FONDS COMMERCIAL ET PROVISION

Aucun élément au titre du Fonds commercial n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

ANNEXE VI

FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

ANNEXE XII

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

NEANT

PRODUITS A RECEVOIR

NEANT

ANNEXE XVI

CHARGES A PAYER

NEANT

ANNEXE XXIV

ENGAGEMENTS PARTICULIERS FINANCIERS**Engagements donnés**

Des droits aux jeux pourraient devenir exigibles à compter de 2018 pour un montant de 362 755.42 euros. Ces droits aux jeux ont été comptabilisés par la mise en place d'une dotation aux provisions pour charges en 2015 contestée par l'administration lors du contrôle fiscal en 2017. Nous avons fait appel et le tribunal administratif a de nouveau rejeté notre provision. L'écriture a été annulée en comptabilité, mais reste dûe.

ANNEXE XIV

CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres (1)	Nombre en début d'exercice (2)	Augmentation (3)	Diminution (4)	Nombre en fin d'exercice (2-3-4) (5)	Valeur nominale (6)	Montants (5*6) (7)	Montant des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société pour elle-même (8)
Parts sociales.....	1500		1123	377	1000 €	377 000 €	
Total	1500		1123	377	1000 €	377 000 €	

Désignation de l'entreprise SAS GOLF CLUB D' ALBON

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des cessions)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	4 811	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III		LN	4 811	LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations			8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V		
TOTAL IV			LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	4 811	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	4 811		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK			
		Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW			
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE				
	TOTAL III		IY		NG		NH	4 811			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	4 811	ØM	4 811

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise SAS GOLF CLUB D' ALBON Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS GOLF CLUB D' ALBON		Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	YB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SAS GOLF CLUB D' ALBON		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	7 619	7 619		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 911	5 911	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	37 815	37 815		
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX		VT	51 345	51 345	VV	
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	15 924	15 924			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B					
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	52 210	52 210			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 000	8 000			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	76 134	76 134	VZ		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAS GOLF CLUB D'ALBON
SAS au capital de 377 000 €uros
410 ROUTE DE SENAUD – 26140 ALBON
RCS B 345 131 718

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2022

l'An deux mille vingt deux

Le 30 JUIN à 18 H 00,

Les associés de la Société GOLF CLUB D'ALBON, société anonyme, au capital de 377 000 € dont le siège social est à ALBON 26140 Château de Senaud, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Romans sur Isère, sous le N° RCS ROMANS 345 131 718, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de leur Président au siège de la société – Château de Senaud -26140 ALBON

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en tant que mandataire, les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur GURGUI André, actionnaire Président Directeur Général
Madame GURGUI Jeanine, née TAM TAN est élue secrétaire.
Monsieur COUDON Francis est élu scrutateur.

La feuille de présence, certifiée conforme par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 377 actions, soit la totalité

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les actionnaires peuvent prendre connaissances des documents déposés sur le bureau du Président.

- Le rapport de gestion sur l'exercice écoulé,
- Le compte de résultat, le bilan, l'inventaire et l'annexe,
- L'avis de convocation à l'assemblée, adressé aux associés
- la feuille de présence à l'assemblée
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- un exemplaire à jour des statuts

Le Président déclare que les documents réunis ont été mis à la disposition des associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes au 31 Décembre 2021
- quitus au PDG
- affectation des résultats
- rapport spécial
- questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

Après cet échange de vues, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au président de la régularité de la convocation, de la communication des pièces aux associés et de la réunion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



RESOLUTION

BATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2021 ET QUITUS AU PDG

Après avoir entendu le rapport de gestion du Président, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen des dits comptes et des dits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, soit 13 820 Euros en report à nouveau.

Le report à nouveau passe de - 951 586 € à -965 406

Il y a lieu de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les 4 mois pour décider de la poursuite ou non de l'activité

Conformément à la loi, l'Assemblée générale prend acte qu'il n'y a eu de distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices. :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à délibérer, la séance est levée à 19 h

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Le Scrutateur,

Le Secrétaire,

Le Président,

